

Septembre 2019

Développement du port de Brest : le point sur les travaux

Propriétaire du port de Brest depuis 2007, la Région Bretagne s'est engagée dans un vaste programme d'investissements sur la période 2017-2021 avec pour objectif d'accroître la compétitivité du site, d'améliorer ses accès maritimes tout en accueillant sur le polder de nouvelles activités industrielles, principalement liées aux énergies marines.

Estimé à **220 M€**, le projet est financé par la **Région Bretagne, maître d'ouvrage** (à hauteur de **170 M€**), et ses **partenaires** : Brest Métropole, le Conseil départemental du Finistère, la CCI métropolitaine Bretagne Ouest, ainsi que par des fonds européens **FEDER**. Deux ans après le début des travaux, le **nouveau terminal industrialoportuaire** est prêt à accueillir les entreprises sur une **zone de 11 ha** déjà viabilisée. Côté mer, après la construction et la jonction de la digue d'enclôture et du quai EMR, les **opérations de dragage** permettront de **remblayer le casier**, surface nouvelle de **14 ha** gagnée sur la mer qui portera la **superficie totale du polder à 50 ha**. Les Brestois découvriront l'étendue des travaux dès la fin de l'année quand ouvrira au public une **nouvelle promenade surplombant le site**.

La 1^{re} phase d'aménagement du port, prévue sur la période 2017-2021, s'est déjà traduite par d'importantes opérations de **terrassement et de stabilisation sur les 40 ha du polder existant**. Les travaux ont aussi porté sur la voirie et les réseaux, en prévision de l'accueil des premières entreprises.

Parallèlement, la Région a engagé, côté rade, la construction d'un **quai « colis lourds » long de 400 m** et d'une **digue de 900 m**, qui se sont rejoints l'hiver dernier pour former un **casier**, aujourd'hui encore rempli d'eau. Il sera **remblayé par les sédiments** extraits des eaux du port. **Les opérations de dragage**, à la base du nouveau quai EMR, des autres quais et dans les chenaux d'accès, **débuteront cet automne pour une durée de 6 mois**.



Une fois consolidées, ces nouvelles surfaces gagnées sur la mer constitueront **une extension du polder** de 14 ha, qui sera aménagé **à partir de 2021**, au cours d'une **2^e et dernière phase de travaux**.

Le projet porté par la Région comprend aussi un volet paysager destiné à favoriser le lien entre la ville et port. Côté Moulin Blanc et Océanopolis, les travaux d'**aménagement paysager** sont en voie d'achèvement : les **buttes végétalisées** et un **belvédère** proche de l'eau permettent de **surplomber à la fois le terminal industriel et la rade**. L'ensemble sera livré à Brest Métropole **fin 2019** pour ouverture au **public**.

Quelques chiffres

- > **Colossal** : 500 000 m³ de matériaux terrassés, 10 km de réseaux posés, un quai de 400 m de long et de 22 m de haut (16 m sous l'eau), une digue de près de 1 km.
- > **Porteur d'emploi** : 80 entreprises mobilisées depuis deux ans. Au pic de l'activité, 150 personnes travaillent sur site, sans compter les bureaux d'étude.